

PLANNING DES CONTRÔLES DE MATURITE

JOUR	CEPAGE	CATEGORIE	ECHANTILLON
VENDREDI 13 SEPTEMBRE	CABERNET FRANC	CONVENTIONNEL C1 - C2 - C3 - BIO HVE - TERRA VITIS	1 parcelle la plus précoce
	CINSAULT	CONVENTIONNEL C1 – C2 – C3 - BIO HVE - TERRA VITIS	1 parcelle la plus précoce
	MARSELAN	CONVENTIONNEL C1 – C2 – C3 - BIO HVE - TERRA VITIS	1 parcelle la plus précoce
	ALICANTE	CONVENTIONNEL C1 – C2 – C3 - BIO HVE - TERRA VITIS	1 parcelle la plus précoce

ECHANTILLONS A DEPOSER AVANT 9h

à St Maurice ou AVANT 8h MAX sur les autres sites

Merci de bien identifier vos échantillons à l'extérieur du sac avec :
cépage, nom et n° de coopérateur, nom d'usage, n° d'UC et
surface